

HABITATS POSTGLACIAIRES A BRETAGNE-DE-MARSAN

par François CAUSSE

Depuis près de 25 ans, nous prospectons systématiquement après labours plusieurs sites sur la commune de Bretagne-de-Marsan, à 7 km de Mont-de-Marsan.

Nous y avons recueilli un abondant matériel, attribuable pour la quasi-totalité au post-glaciaire.

Le paysage environnant est constitué par le plateau sablo-limoneux qui s'étend entre Adour et Midou. Les zones de ramassage se trouvent le plus souvent au sommet ou sur les flancs de légers bossellements délimités par les mini-vallées de quelques ruisseaux. Ces zones pourraient bien correspondre à des habitats plutôt qu'à des sépultures : il n'y a pas été remarqué de tertres avant les défrichements anciens et récents et, dans nos récoltes, il y a une grande quantité de meules, broyeurs, molettes, témoignant d'une activité agricole intense.

L'outillage lithique tient une place importante dans l'ensemble de ce qui a été ramassé. Il est composé essentiellement de grattoirs, en général sur éclats et de haches polies. La céramique est plus rare. Du fait de sa médiocre qualité, elle tend à se décomposer très rapidement lorsqu'elle se trouve exposée à l'air et aux intempéries. Les pâtes sont grossières, généralement de couleur brun-rouge ou orangée. Parmi les fragments recueillis, nous ne trouvons que peu de tessons portant des traces de décors. Ceux-ci ne permettent pas non plus une bonne identification des formes originales.

Comme il s'agit de ramassages de surface, malgré l'homogénéité apparente des vestiges du sein d'un même site et entre les différents sites, il est possible que nous soyons en présence d'occupations successives sur ces différents habitats.

Aussi, dans le cadre de ce travail, nous laisserons volontairement de côté une grande partie de nos trouvailles, dont l'attribution culturelle ne peut être déterminée avec précision. Nous ne retiendrons que ce qui nous semble le plus caractéristique de la période qui nous intéresse.

Ces objets sont les suivants :

1° les pièces bifaciales :

— une grande pièce en silex beige et lie de vie de 10,7 cm de long sur 4,2 cm de large, pour une épaisseur maximum de 1,3 cm (fig. 8 n° 2). Sur sa face dorsale, les retouches écaillenses sur les deux bords se rejoignent en pointe à la partie distale. Par contre, sur la face ventrale, les retouches n'affectent qu'un bord et sont nettement plus couvrantes.

Nous pouvons comparer cette pièce à une autre assez semblable trouvée à Sainte-Eulalie-en-Born. Mais nous lui trouvons surtout des affinités avec un objet d'aspect et de dimensions à peu près identiques, de couleur lie de vin lui aussi, conservé au Musée de Villandraut, en Gironde (dimensions approximatives de ce dernier : 11,5 cm x 4 cm).

— Bien qu'ébréchée en trois endroits, la pièce foliacée bifaciale en silex brun clair représentée fig. 8 n° 4, est une très fine pointe. Elle porte des retouches couvrantes faites par pression. Dimensions : 5 cm x 1,4 cm, épaisseur maximum : 0,5 cm.

— A noter aussi une petite pointe foliacée très curieuse (fig. 8 n° 3). Celle-ci, très finement travaillée sur ses deux faces, paraît être reprise à la pointe par une fine tronçature à retouches alternes.

2° Les racloirs :

— Un racloir à retouches bien régulières et légèrement couvrantes sur ses deux faces est façonné sur une mince plaquette de silex beige clair dont le cortex est conservé (fig. 9 n° 4). Il présente des affinités évidentes avec un objet similaire provenant de l'abri Duruthy, à Sorde-l'Abbaye (fig. 1 n° 5), et aussi avec un autre assez semblable découvert à Mont-de-Marsan (fig. 13 n° 10).

S'agit-il d'un élément de faucille ? C'est bien probable car la partie tranchante de ce racloir semble présenter un lustré assez net. L'intérêt de cette pièce provient d'abord de sa matière. Le silex en plaquette de cette nature ne paraît pas connu dans notre région. De surcroît, l'objet lui-même s'avère peu courant dans les Landes et même en Aquitaine. Par contre, de telles pièces existent dans d'autres régions. Ainsi en Languedoc, par exemple, où elles sont attribuées au néolithique final. Hors de France, on en connaît en Suisse et en Bavière (culture de Horgen). Nous pourrions peut-être avoir affaire à un objet importé ?

Il faut signaler cependant qu'un autre de ces objets a été trouvé récemment au Pays Basque, sur la commune d'Arcangues, accompagné d'une industrie paraissant homogène et attribuable, par la présence d'armatures foliacées, à la période qui nous intéresse (renseignement oral Christian Normand).

— Quant au « couteau-racloir » représenté fig. 8 n° 5, il a été obtenu à partir d'une plaquette de silex gris beaucoup plus épaisse que la précédente, et d'une qualité très différente. Il pourrait cependant constituer un outil du même genre. Son tranchant montre lui aussi semble-t-il quelques traces de lustré.

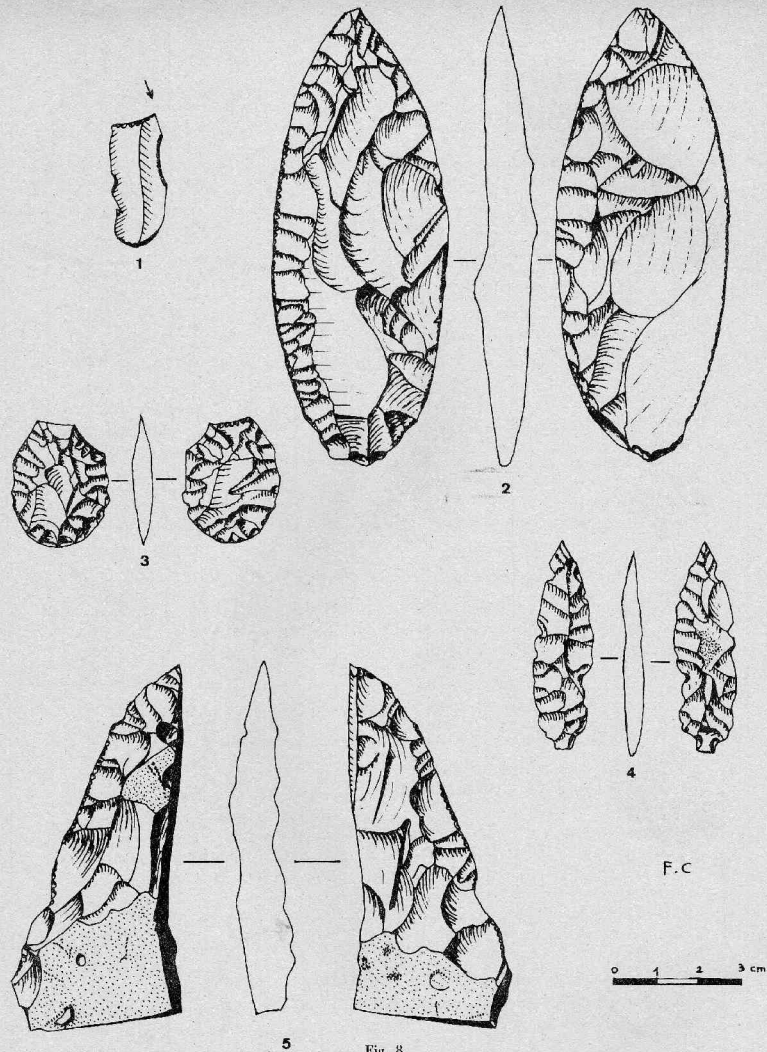


Fig. 8.

Bretagne-de-Marsau. 1 : microburin. 2 : racloir (ou pointe) à taille bifaciale.
 3 et 4 : pointes à retouches couvrantes bifaciales. 5 : racloir.

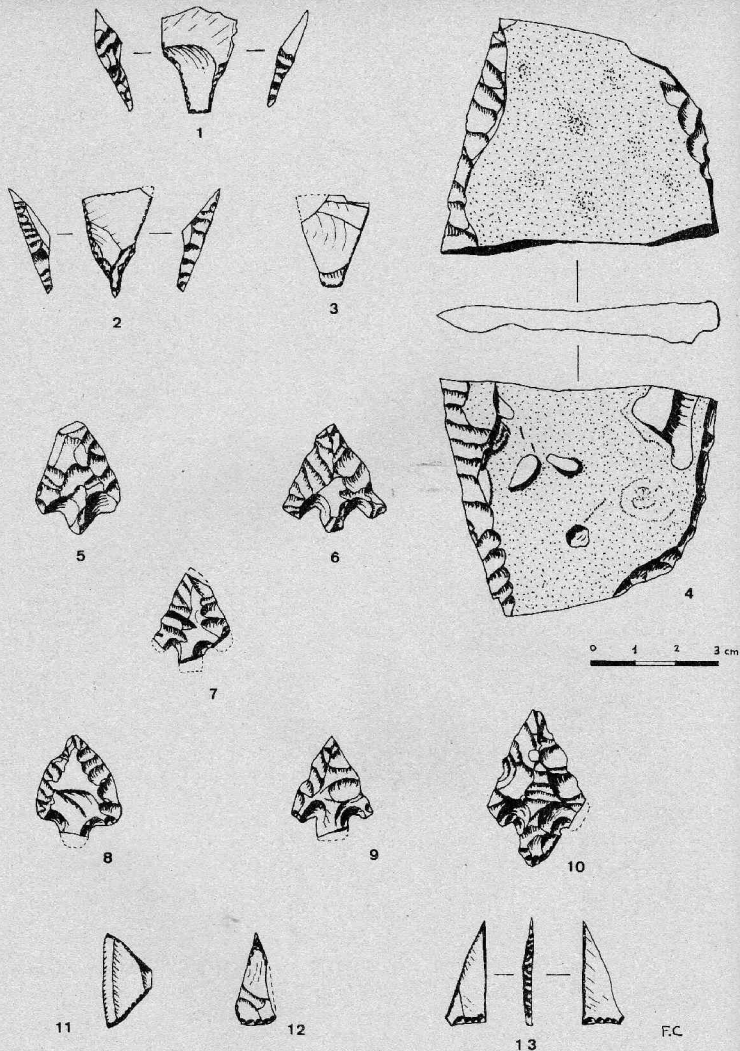


Fig. 9.

Bretagne-de-Marsan. 1 à 3 : pointes de flèches tranchantes. 4 : racloir sur plaquette de silex. 5 à 10 : pointes de flèches perçantes à ailerons et pédoncule. 11 à 13 : armatures géométriques.

3° Les armatures tranchantes :

Au nombre de trois, elles sont plutôt atypiques et d'assez grande dimension.

— La première, en silex blond, très mince à sa base, possède un tranchant plus épais (fig. 9 n° 1).

— La deuxième, de couleur gris-beige, est, elle aussi d'une assez grande taille (fig. 9 n° 3).

— La troisième, pourvue d'un pédoncule, a été trouvée isolément (fig. 9 n° 2). Cette belle pointe en silex marron mesure 2,6 cm sur 1,7 cm. Les bords portent des retouches abruptes et la partie médiane est relativement épaisse : 0,5 cm. Le tranchant est au contraire très fin. Il n'est pas parfaitement perpendiculaire à l'axe de la pièce. A la base, les retouches dégagent un pédoncule formant perçoir. Ce dernier type d'armature a rarement été signalé dans la région.

4° Les armatures perçantes :

Les armatures perçantes sont mieux représentées que les précédentes, puisque l'on dénombre six pointes de flèches à ailerons et pédoncule.

— Une première est en silex beige, assez épaisse, avec des ailerons peu dégagés (fig. 9 n° 5).

— Une deuxième (fig. 9 n° 6) possède des ailerons plus écartés et bien dégagés.

— En silex beige clair, la troisième armature est faite sur un éclat mince (fig. 9 n° 8). Elle est moins travaillée que les précédentes, les retouches n'ayant porté que sur un bord, laissant ainsi la partie centrale de chacune des deux faces intacte.

— La quatrième (fig. 9 n° 7) est cassée. De plus, elle a subi l'action du feu.

— Par sa forme et ses dimensions, la cinquième est assez proche de la précédente (fig. 9 n° 9).

— Enfin, la sixième, de plus grandes dimensions que les précédentes, se signale par la longueur de son pédoncule (fig. 9 n° 10).

5° Les armatures géométriques :

Les trois armatures géométriques représentées ici à titre documentaire illustrent bien la difficulté de l'attribution culturelle de ce type d'objet. Elles peuvent être des indices mésolithiques comme relever d'une culture plus récente.

Le triangle n° 11 fig. 9 pourrait être situé entre la fin du mésolithique et le néolithique final. Il en est de même pour la pointe n° 12, celle-ci, légèrement cassée sur un bord, montre une retouche abrupte sur tout son pourtour, se transformant en une fine retouche couvrante vers sa pointe.

La très belle pièce géométrique n° 13 de la fig. 9, très probablement du type

triangle du Martinet, serait plutôt de facture mésolithique. On notera en particulier les retouches alternes continues et l'aspect élané de la pointe.

6° En dernier lieu, il faut mentionner l'existence d'un micro-burin sur une lamelle de silex blond (fig. 8 n° 1).

En conclusion, il nous semble assuré que nous nous trouvons en présence d'habitats post-glaciaires. Les quelques pièces caractéristiques présentées ici autorisent à penser qu'une occupation du néolithique final est très probable. Il nous reste maintenant à établir la relation entre ces quelques objets et les très nombreux autres vestiges recueillis (haches polies, grattoirs, céramique, éléments de menuiserie, etc...). Cela ne pourra être fait que lorsque nous serons en mesure de réaliser des comparaisons avec d'autres sites semblables dans la région et que des observations approfondies du sol auront été effectuées. La possibilité d'occupations successives de ces différents sites nous incite à observer la plus extrême prudence dans notre conclusion.

BIBLIOGRAPHIE

1955 BAILLOUD G. et MIEG DE BOOFZHEIM P. : Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen, pp. 128-130.
